

**Procès verbal d'assemblée générale de l'Association
« GELATINE – SAVEURS CULTURELLES ET CULINAIRES »
en date du 4 février 2023**

L'an deux mil vingt trois, le 4 février à 18 heures 30 minutes

Les personnes suivantes se sont réunies en assemblée générale, sur convocation en date du janvier 2023.

Sont présentes :

- Eve COLLAS présidente
- Michèle HARANG vice-présidente
- Catherine CASTET trésorière
- Fabienne CORTYL MARCOU trésorière adjointe
- Marie-Claude MOLINIER secrétaire adjointe

Eve COLLAS est désignée pour en assurer la présidence et une secrétaire de séance est également nommée en la personne de Catherine CASTET

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- bilan d'activité de l'année 2022
- bilan financier de l'année 2022
- constitution du bureau 2023
- projets 2023
- cotisation

BILAN D'ACTIVITE

L'association GELATINE compte 42 familles à fin 2022 dont 5 nouvelles adhésions en 2022.

L'Association a organisé 9 évènements en 2022, 6 pour tous les habitants et 3 pour les adhérents.

Manifestations ouvertes à tous :

- NougaJazz Trio le 4 février : concert-spectacle ouvert à tous les habitants. Une quarantaine de participants sont venus à cette soirée écouter des reprises de Claude Nougaro aux couleurs jazz, avec Catherine Vaniscotte au chant et Olivier Pigounidès et Jean-Noël Sarraïl à la musique. Concert très apprécié par les spectateurs. (entrée à 5€)
- Un dimanche à la campagne, le 15 mai : à l'initiative de l'association GELATINE, les associations du village se sont regroupées pour offrir aux habitants une journée à la campagne avec exposition de créations artistiques d'habitants du village, troc plantes, animation skate et jeux en bois, concours pétanque, atelier enfants, stand chasse et pêche, atelier terre, buvette, apéritif offert par la mairie et repas partagé. De l'avis de tous, organisateurs et visiteurs, cette journée a connu un vif succès, c'est un évènement à renouveler en 2024 (salle indisponible en 2023).

- Un concert gratuit à l'église le 11 septembre : La violoncelliste prévue, Bertille Arrué, ayant eu un empêchement de dernière minute, nous a délégué 2 amies, Anne Gallo Selva et Charlotte Gaillard, violonistes à l'orchestre du Capitole. Elles ont enchanté l'auditoire, pas très nombreux, mais probablement que le jour et l'heure n'étaient pas bien adaptés, peut-être qu'un jour d'hiver aurait mieux convenu.
- Le concours « créez votre animal extraordinaire » en septembre : une vingtaine de créatures ont vu le jour dans le village et le concours a permis d'élire 3 lauréats au cours de la journée des arts, avec remise de lots.
- La journée des arts, le 24 septembre, pour sa 10ème édition, dans la salle des fêtes en raison du mauvais temps, avec le concours de 12 exposants locaux, d'accordéonistes amateurs « Pour le plaisir » et d'un groupe de musiciens « Rue des palmiers » qui a animé bénévolement la fin de journée.
- Le chocolat et vin chauds le 2 décembre 2022, offerts par GELATINE à tous les habitants, lors de la vente des sapins de Noël par l'APE.

Manifestations réservées aux adhérents :

- Un atelier œnologie le 2 avril, avec le concours de Jonathan Trouillet : 19 adhérents avec une participation individuelle de 10 €. Une première à Roquesérière, qui a eu du succès : découverte des bases de l'œnologie et dégustation.
- Un atelier œnologie, le 22 novembre : 19 participants ont dégusté des vins du gaillacois, avec Jonathan Trouillet. Atelier élargi aux non adhérents afin de maintenir la séance (10€ pour les adhérents et 12€ pour les extérieurs).
- Sortie nature avec l'association « A tire d'aile » le 15 octobre, animée par Florence Couton, ornithologue : 15 adhérents ont participé à la découverte des oiseaux et de la flore, dans le bois d'en Beauté et sont repartis enchantés. (10€ de contribution individuelle).

Le bilan d'activité est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

BILAN FINANCIER

LES RECETTES 2022 : 1181 €, dont :

- 400 € de subvention de la mairie
- 80 € d'adhésions des nouveaux entrés et quelques renouvellements
- 701 € de contribution des participants aux événements

LES DEPENSES 2022 : 1708,91 €, dont :

- 71 € d'assurance Macif
- 24 € de frais de tenue de compte Crédit Mutuel
- 1613,91 € d'achats pour organisation et animation des événements

Soit un résultat négatif de 527,91 € pour l'année 2022.

Le report à nouveau positif de 2021 étant de 1264,95 €,

le solde positif de 2022 s'élève à 737,04 € au 31 décembre 2022.

Un chèque de 59 € (dépense de boulangerie pour la journée des arts) n'a pas encore été encaissé par le fournisseur et demeure donc à reporter sur l'année 2023.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

Pour l'année 2023, une subvention de 400 € sera demandée à la mairie. Le vote du budget municipal n'a pas encore eu lieu.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Conformément aux statuts, les membres actuels du Bureau de l'association présentent leur démission.

Aucun membre de l'assemblée ne se portant candidat, les membres sortants se portent à nouveau candidats

L'Assemblée élit les membres du Bureau comme suit, et pour une durée d'une année, le poste de secrétaire adjointe reste vacant :

Eve COLLAS : Présidente

Michèle HARANG : Vice-Présidente

Catherine CASTET : Trésorière

Fabienne CORTYL MARCOU : Trésorière adjointe

Marie-Claude MOLINIER : Secrétaire

PROJETS 2023

A ce jour, les membres du Bureau proposent les activités suivantes :

- Un concert de la violoncelliste Bertille ARRUE dans l'église de Roquesérière le dimanche 15 avril (date choisie par la musicienne qui joue bénévolement)
- Une journée « un dimanche à la campagne », ne pourra pas avoir lieu cette année en raison de l'indisponibilité de la salle des fêtes. La proposition sera faite aux autres associations pour l'année 2024.
- Une randonnée sur notre commune ou commune proche pour observer les oiseaux et la flore avec un guide, pourra être programmée au printemps.
- La journée des Arts : sa date sera décidée avant l'été en fonction de l'avancement des travaux de la salle des fêtes. Gélatine proposera à l'APE d'en être partenaire et de la coupler avec une soirée animée par le groupe musical « Festnoz »(Ludovic Barrandon). L'APE pourrait proposer des crêpes pendant le repas partagé et la soirée. Les deux associations pourraient alors solliciter une subvention spécifique pour couvrir les frais du groupe musical. Reste à voir la date possible avec Ludovic Barrandon (novembre ?).

- Le concours : son thème reste à définir, mais il est déjà évoqué de refaire le thème des épouvantails. Il pourrait être reporté à mi-octobre avec remise des prix en novembre lors de la journée des Arts.
- Un atelier pâtisserie ou cuisine pour la fin de l'année.
- Le chocolat et vin chauds à prévoir en décembre, avec l'APE pour la vente des sapins de Noël.
- Une sortie à Toulouse pour une visite guidée.
- Un atelier Pastel.
- Une visite au Jardin des Martels fin juin avec un pique nique.

Autres propositions :

- L'association Gélatine continuera à transmettre par mail à chaque adhérent les sorties ou spectacles dont elle a connaissance et qui lui paraissent intéressants.

L'Assemblée approuve les projets.

COTISATION

Du fait de la pandémie du covid19, toutes les cotisations n'ont pas été perçues en 2021 ni en 2022, à l'exception des nouveaux venus dans l'association. Ce qui explique la faible somme de 80€ de cotisations perçues en 2022.

Par ailleurs, l'association GELATINE organisant de plus en plus d'évènements, il est certain que sa contribution est plus importante (apéritifs, dépenses d'organisation matérielle, lots, défraiements...)

En conséquence, les membres du bureau proposent d'augmenter la cotisation annuelle à 15 € par famille.

L'adhésion permet la participation aux activités, ateliers et sorties moyennant toutefois une participation financière de chacun, qui varie en fonction du coût de l'activité. En effet, l'association prend toujours une partie de la charge, mais ne peut pas en assumer la totalité.

Certaines manifestations, telle que la Journée des Arts, sont gratuites et ouvertes à tous les habitants

L'Assemblée approuve.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

Fait à Roquesérière, le 4 février 2023

Eve COLLAS

Catherine CASTET